



## ESPACE JEUNESSE DE CHECY Dossier d'inscription 2017-2018

(11 - 17 ans)

### Partie 1

#### Identité du jeune

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Age : ..... Classe : .....

Tel. Portable : ..... Adresse mail : .....

#### Identité de la famille

Nom du père (ou du tuteur) : ..... Profession : .....

Nom de la mère : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tel. Domicile : ..... Tel. Professionnel : .....

Tel. Portable : ..... Adresse mail : .....

N° Sécurité sociale : .....

N° d'assurance extra scolaire : .....

N° d'allocataire CAF : .....

Quotient familial :    A    B    C    D    E    F    G    H    I    J    HC

Je soussigné(e), ..... autorise mon enfant à participer aux activités organisées par l'Espace Jeunesse sur l'année 2017/2018.

#### Droit à l'image

Dans le cadre des activités organisées par l'Espace Jeunesse, des images photos et vidéos seront susceptibles d'être réalisées. L'image de votre enfant pourra être éventuellement utilisée lors d'expositions, de diffusion de film, ainsi que lors de la mise en place d'un site web.

Je soussigné(e) ..... autorise mon enfant à être filmé et/ou photographié dans le cadre des activités qui seront réalisées avec l'Espace Jeunesse. A ce titre, je cède les droits à l'image de mon enfant à la mairie de Chécy.

Date.....

Signature

#### Autorisation de quitter seul la structure (**RAYER LES MENTIONS INUTILES**)

- J'autorise mon enfant..... à quitter seul la structure **à tout moment**.
- J'autorise mon enfant ..... à quitter seul la structure **en fin d'activité**.
- **Je n'autorise pas** mon enfant ..... à quitter seul la structure en fin d'activité.

Date.....

Signature

## Partie 2

### Renseignements médicaux concernant l'enfant

<b>Protocole de prise en charge médicalisé</b>	oui	non
Maladies chroniques : asthme, convulsion, diabète, autres (précisez) : .....		
<b>Réactions allergiques : médicaments, aliments, autres (précisez)</b>	oui	non
.....		
L'enfant suit-il un régime alimentaire médical ?	oui	non
Si oui lequel ? .....		
L'enfant suit-il un traitement médical ?	oui	non
Si oui lequel ? .....		
Autres difficultés de santé : maladie, accidents, hospitalisation, opérations (précisez)		
.....		

### Coordonnées du médecin traitant :

.....

.....

### Précautions à prendre pour certaines activités physiques et renseignements

Appareillages : port de lunettes, lentilles de contacts, appareil dentaire, autres (précisez)

.....

Antécédents particuliers : fractures, entorses, autres (précisez).....

L'enfant sait – il nager ?	oui	non
Si oui, l'enfant possède-t-il un brevet de natation de 50 m ?	oui	non

### Autorisation annuelle de prise en charge médicalisée et personnes à contacter

La personne à contacter prioritairement en mon absence est :

Nom : ..... Lien de parenté : .....

Tel. Domicile : .....Tel. Professionnel : .....

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant .....

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable d'établissement à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Date..... Signature

### Rappel des documents à retourner

- Le dossier complet et le Règlement Intérieur
- Une photo d'identité
- Une copie du carnet de vaccination
- L'attestation d'assurance extrascolaire
- Carte/attestation de quotient familial
- Cotisation : **14,20€** pour les caciens, **28,35€** pour les hors commune.



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR de l'ESPACE JEUNESSE

ETABLI LE : 1<sup>er</sup> Septembre 2017

L'Espace Jeunesse offre la possibilité pour les jeunes d'accéder à un espace de loisirs qui propose pour les 11-17 ans : des activités ponctuelles, des animations, des séjours, un accueil libre, la mise en place de projets communs...

**Le projet pédagogique de la structure, ainsi que le projet éducatif de la ville, sont consultables sur l'Espace Jeunesse.**

## I - ADHESION

### **Article 1 : Conditions d'adhésion**

L'adhésion est ouverte aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Les jeunes sont acceptés dès l'été de leur entrée au collège, et jusqu'au jour anniversaire de leur 18 ans.

### **Article 2 : Horaires**

Les horaires de fonctionnement sont affichés, ils varient selon la période scolaire ou de vacances et des différentes activités.

### **Article 3 : Modalités d'adhésion**

Pour toute inscription, il conviendra de remplir un dossier d'inscription et de fournir l'ensemble des documents demandés. L'adhésion est renouvelable chaque année scolaire.

### **Article 4 : Tarifs 2017/2018**

La tarification est déterminée en fonction du quotient familial.

	Quotient familial	Inscription annuelle	Mini-séjours	Semaine de vacances	Sortie
Chécy et commune(s) conventionnée(s)	A	14,20 €	21,55 €	7,90 €	2,00 €
	B		26,80 €	8,95 €	2,00 €
	C		32,05 €	10,00 €	2,10 €
	D		37,80 €	15,25 €	2,20 €
	E		58,80 €	26,25 €	2,40 €
	F		64,05 €	28,90 €	2,65 €
	G		69,30 €	31,50 €	2,85 €
	H		74,55 €	34,15 €	3,05 €
	I		80,35 €	36,75 €	3,25 €
	J		85,60 €	37,80 €	3,35 €
Hors commune (hors convention)		28,35 €	171,15 €	75,60 €	6,70 €

Pour l'inscription annuelle ; l'adhésion est valable, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre de l'année suivante.

## II - PARTICIPATION AUX ACTIVITES ET AUX SEJOURS

### **Article 5 : Conditions de participation**

La participation aux activités et aux séjours proposés n'est valable que sous réserve des conditions décrites ci-dessous :

- être adhérent de l'Espace jeunesse,
- être à jour de sa cotisation,
- être inscrit à l'activité,
- avoir réglé le montant de l'activité ou du séjour,
- respecter le règlement intérieur.

Les jeunes sont invités à faire des choix concernant les inscriptions aux séjours et activités, dans une logique de participation de tous.

### **Article 6 : Modalités de participation**

L'inscription sera faite directement auprès du responsable de la structure par le représentant légal de l'enfant. Aucune inscription ne pourra être faite par téléphone ou par courrier. En cas de dossier incomplet, la demande d'inscription sera rejetée.

Le responsable de l'Espace jeunesse a la possibilité de refuser toute participation d'un jeune si sa conduite ou son comportement passé n'a pas été en conformité avec les règles en vigueur.

### **Article 7 : Modalités de paiement**

Les adhérents auront à s'acquitter d'une participation financière en fonction des tarifs en vigueur.

Les paiements par chèque, espèces ou chèques vacances sont acceptés.

Le chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public) ne sera accepté que sur présentation d'une pièce d'identité.

Aucun paiement fractionné ne sera accepté.

### **Article 8 : Annulation**

- Par l'adhérent : un remboursement est possible si l'utilisateur fournit un justificatif administratif (certificat médical, décès) demandé par le Service, dans un délai maximum de 15 jours.

En cas d'absence pour convenance personnelle ou d'annulation injustifiée de la part des inscrits, aucun remboursement ne sera possible.

- Par la Commune : en cas d'annulation par la ville, une autre activité « équivalente » sera proposée dans le trimestre qui suit. Si cette disposition ne convenait pas à l'utilisateur, il serait remboursé sous production du reçu délivré au moment du paiement.

### **Article 9 : Santé**

Les parents sont priés de signaler à la Direction les problèmes de santé (antécédents et actuels) du jeune (Fiche médicale de liaison jointe au Règlement Intérieur).

Tout signe de maladie contagieuse peut entraîner une éviction systématique des activités et doit être impérativement signalée par les parents. Le retour du jeune devra être justifié par un certificat médical du médecin traitant.

### **Article 10 : Responsabilité des adhérents**

Constatations de dégradation : Tout adhérent qui constate une dégradation des locaux ou une anomalie quelconque durant son temps de présence dans la structure doit en informer l'intervenant chargé de l'activité ou le Responsable du site.

Toutes les dégradations pourront faire l'objet d'une réparation par le jeune concerné.

Toute dégradation volontaire entraînera une exclusion temporaire ou permanente de l'Espace jeunesse.

Dédommagement : Les remises en état et les réparations de tout dommage ou dégât seront payées par les contrevenants ou par la famille.

Vol et perte : Par mesure de sécurité, il est recommandé d'éviter d'apporter tout objet de valeur.

Les adhérents sont seuls responsables de leurs affaires. La Commune décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration même commis à l'intérieur des locaux, lors d'un séjour ou lors d'une activité extérieure.

Au sein de l'Espace jeunesse, les jeunes se doivent d'avoir un comportement respectueux, d'une part envers les différentes personnes avec lesquelles ils seront amenés à évoluer, jeunes et adultes, et d'autre part envers le matériel mis à leur disposition.

L'Espace jeunesse s'engage à établir des règles de vie avec la participation avec les jeunes.

Les principes de règles de vie en collectivité doivent être respectés (vaisselles, rangement, ouverture et fermeture des volets).

Le non-respect des règles élémentaires de vie en communauté et toute agression verbale ou physique à l'encontre d'un usager, d'un responsable de l'encadrement ou de toute personne présente dans les structures entraîne un renvoi temporaire ou définitif selon la gravité des faits

Aucun remboursement de la participation de l'utilisateur ne sera effectué pour motif d'exclusion.

### **Article 11 : Interdictions**

Il est interdit de :

- jeter des papiers, déchets ou tout autre objet ailleurs que dans les poubelles prévues à cet effet,

- fumer dans les locaux, et dans la cour intérieure.

- d'introduire de l'alcool et des stupéfiants....

Fait à Chécy le ...../...../ 20....

Je soussigné(e), Mme, M ....., responsable légal du jeune ....., déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace jeunesse et l'accepte sans condition.

Je soussigné(e), Melle, M .....déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace jeunesse et l'accepte sans condition.

Signature du responsable légal :

Signature du jeune :

